

CONSEIL MUNICIPAL du 02 juin 2009 à 20 H 30
COMPTE-RENDU DE LA REUNION transmis à la presse et affiché le 08 juin 2009

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – ROLLAND Pierre – PINCEPOCHE Monique – LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte — BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine– TOUATI Anne – SALMON Pierre – CHEVRIER Daniel (arrivé à 21 H 30)

ABSENTS EXCUSES : STRACQUADANIO Christèle – GRIMAUULT Jean-Philippe – BIGOT Pierre

Secrétaire de séance : TOUATI Anne

Convocation du 25 mai 2009

Jury d'assises

Ont été tirées au sort pour faire partie de la liste des jurys d'assises pour l'année 2010 :

PENIGUEL Didier – 16 rue de La Janière

RONZEAU Muriel – 11 rue des Bruyères

AUGUIN Véronique – Montbesnard

LECOMTE Christopher – 2 rue de L'Etang

LAMOUREUX Marie-Andrée – La Chelluère

PIQUET Monique – Les Hartays

Emprunt pour travaux de Carcraon

La proposition de la CAISSE D'EPARGNE est retenue aux conditions suivantes : emprunt de 427 000 € sur une durée de 20 à taux variable. Index Euribor 3 mois avec marge de 1,25 % . Commission de 0,10 % du montant du capital. Possibilité de passage à taux fixe sans frais. Déblocage des fonds jusqu'au 25 décembre 2009.

PLH

Le Conseil Municipal a approuvé le Programme Local de l'Habitat qui a été arrêté par Vitré Communauté pour la période 2009-2015. Les orientations de ce PLH s'appliqueront sur la commune. Quelques-unes sont indiquées ci-dessous :

- nombre de logements à l'hectare : densité de 12 par ha.
- logement locatif social : versement d'une subvention de 5 000 € par pavillon par Vitré Communauté pour la Commune d'accueil
- remise en état des logements «indignes» : aides pour les propriétaires
- logement d'urgence : à prévoir à partir de 2 000 habitants
- syndicat d'urbanisme : aide aux communes pour les missions d'assistance
- aides au financement de l'habitat pour les particuliers : PTZ et PASS FONCIER

Schéma directeur cyclable

Le Conseil Municipal indique qu'il ne peut être contre le projet du schéma directeur cyclable proposé sur le territoire de Vitré Communauté mais il demande que le coût de ce projet soit maîtrisé.

Ecole numérique

Le Conseil Municipal propose de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'OGEC pour aider l'Ecole à financer le dispositif « Ecole Numérique Rurale » si sa candidature est acceptée. (et sous réserve d'accord de la Préfecture sur le versement de cette subvention).

Maisons Fleuries – concours 2009

Suite aux propositions de la Commission Fleurissement, il est décidé d'organiser le concours 2009 comme suit :

- Pré-sélection 1^{ère} quinzaine de juillet dans la campagne et dans le bourg.
- Passage du jury 2^{ème} quinzaine de juillet.
- Récompenses maisons fleuries : suite au sondage effectué lors de la sortie aux Floralties, il est proposé de faire un buffet une année sur 2. Pour le concours 2009, les prix seront remis en février 2010 avec l'organisation d'un buffet.

- Reconstitution du dispositif «Argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans qui aideront les bénévoles cet été pour l'entretien du fleurissement (par groupes) et nettoyage des tables de pique-nique au plan d'eau avant la fin juin.

2^{ème} DB

Le vin d'honneur sera offert par la commune aux personnes présentes. Il sera suivi d'un buffet, sur réservation. (nombre de places limitées à 130 personnes).

Cette cérémonie du 06 août sera annoncée dans la presse (en concertation avec les associations d'anciens combattants de Domalain – La Guerche – Bais et Moutiers).

Travaux de voirie 2009

Suite aux diverses consultations, les marchés sont attribués comme suit :

Point A Temps : entreprise SÉCHÉ pour un montant de 28 273,40 € TTC (30 tonnes)

Modernisation Voirie (VC 9 Route de Nuillé/La Villocellerie et CR La Petite Georgerie) : entreprise PIGEON pour un montant de 65 878,07 € TTC en tri-couche

Affaires et Informations diverses

Abri-scolaire à la Morellerie : le point sur l'effectif à été fait avec le service Transports de Vitré Communauté. Il y a bien 6 enfants concernés mais qui n'attendent pas tous le car en même temps (scolarisés à Domalain, La Guerche et Vitré). Le point d'arrêt est à La Tricherie le matin et à La Morellerie le soir. L'abri conviendra donc mieux à La Tricherie. Son emplacement sera vu sur place.

Concernant la vitesse en centre-bourg, un point de comptage a été demandé à l'Agence Routière Départementale (rue JML et au carrefour de La Pavière).

Fête de la Musique : Rendez-vous à 10 H 30 sur la place de l'Eglise pour tout installer.

Festival du Bocage : les billets pour le théâtre (FACE à FACE les vendredi 10 juillet et samedi 11 juillet dans la salle des sports de Domalain) sont en vente à la mairie. Les personnes intéressées doivent réserver rapidement car le nombre de places est limité.